

## SÉANCE RÉGULIÈRE DU MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021

Tenue à la salle du conseil municipal du Canton de Roxton

Située au 216, rang Ste-Geneviève

La séance débute à 19H00

### À laquelle sont présent(e)s

Les membres du CA: M. Stéphane Beauchemin, président  
M. Jean-Marie Laplante, vice-président  
Mme Mélanie Valois (Subs. Canton de Roxton)  
M. Michel Massé  
M. François Légaré

### Sont absents :

M. François Castonguay  
M. Pierre Larivière (Remp. Par M. Valois)

### Sont également présent(e) s :

Secrétaire-trésorière et directrice générale : Mme Angèle Beauchemin  
Représentants du service d'incendie : M. Guy Cusson, directeur incendie  
M. Mario Bérubé, Capitaine  
M. Stéphane Martin, pompier (Séance de travail)

Le quorum est constaté après un moment de réflexion. L'assemblée est ouverte et la séance est enregistrée en mode audio (enregistrement réalisé par M. Guy Cusson).

L'assemblée est présidée par M. Stéphane Beauchemin, président.

723-11-2021

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par Jean-Marie Laplante  
Il est secondé par François Légaré  
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du mercredi 17 novembre 2021, tel que présenté.

Un point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

724-11-2021

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE JEUDI 7 OCTOBRE 2021

Il est proposé par Jean-Marie Laplante  
Il est secondé par Michel Massé  
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le jeudi 7 octobre 2021, tel que rédigé.

Adoptée

725-11-2021

### ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LES MOIS D'OCTOBRE ET NOVEMBRE 2021 — AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES

#### LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- OCTOBRE/NOVEMBRE 2021

#### DÉPENSES

| Objet | Fournisseurs   | Montant     |
|-------|--|-------------|
|       | <i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>                                   |             |
| 141   | Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire octobre 2021 av % vac.)    | 3 544.87 \$ |
| 200   | Desjardins Assurances (RVER - octobre 2021)                          | 44.59 \$    |
| 310   | VISA - AGSICQ (Hébergement et repas - congrès 2021)                  | 811.38 \$   |
| 310   | Guy Cusson (Frais déplacement - Congrès 2021)                        | 218.25 \$   |
| 321   | GLS (Envoi de colis)   | 31.97 \$    |
| 331   | Municipalité du Village de Roxton Falls (Part téléphone cellulaire)  | 19.25 \$    |
| 331   | COOPTTEL (Frais téléphoniques - octobre & novembre 2021)             | 149.20 \$   |
| 414   | Munic. du Village de Roxton Falls (Adminis. Incendie -4e vers. 2021) | 4 591.09 \$ |

|     |   |           |
|-----|---|-----------|
| 442 | Municipalité de Sainte-Christine (Entraide 04-09-2021)                          | 510.15 \$ |
| 493 | Marché Tradition (Nourriture et breuvages)                                      | 423.11 \$ |
| 593 | Annie Ferland (Achat de 5 trousse de premiers secours tout usage)               | 218.40 \$ |
| 526 | Sécurité Maska Inc. (Recharge, inspection, etc. - cylindres d'air)              | 863.08 \$ |
| 527 | Securité Maska Inc. (Remplissage extincteurs citoyen Béthanie)                  | 162.86 \$ |
| 610 | Marché Tradition (Breuvages - caserne pompier)                                  | 47.60 \$  |
| 610 | Stéphane Martin (Remb. Achat de Gatorade)                                       | 41.37 \$  |
| 641 | Quincaillerie E. Côté et fils Inc. (Clés, crochet, ventilateur, attaches, etc.) | 539.71 \$ |
| 641 | Les Pièces d'auto Acton Roxton (Tuyau - génératrice, survolteur 1500 amp.)      | 314.80 \$ |
| 641 | Martech Signalisation Inc. (Cônes et bandes)                                    | 129.35 \$ |
| 650 | Chaussures Belmont Inc. (Chemises et cravates -- pompiers)                      | 71.51 \$  |
| 660 | Municipalité du Village de Roxton Falls (Remb. Achat boîtes de gants)           | 36.75 \$  |
| 670 | Buropro Citation (Ruban PT 12 mm)   | 79.76 \$  |
| 693 | AREO-FEU Ltée (Mousse)  | 413.91 \$ |

#### *VÉHICULES*

|     |   |           |
|-----|---|-----------|
| 439 | Ressorts Maska (Inspection SAAQ - véhicules d'incendie) | 731.13 \$ |
| 631 | Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)              | 555.67 \$ |

#### *BÂTIMENT*

|     |  |           |
|-----|--|-----------|
| 511 | E. Côté et Fils Inc. (Articles de plomberie)       | 365.18 \$ |
| 511 | Plomberie T.D. Inc. (Travaux de plomberie)         | 224.20 \$ |
| 511 | Michel Beaupré (Meuble pour cafétéria)             | 557.63 \$ |
| 632 | Pétrôles Coulombe et fils Inc. (Huile à chauffage) | 235.56 \$ |
| 681 | Hydro-Québec (Électricité à la caserne)            | 220.05 \$ |

#### *IMMOBILISATIONS*

|     |  |             |
|-----|--|-------------|
| 725 | Construction Michel Beauregard (Base de béton - génératrice) | 1 638.40 \$ |
| 725 | ARÉO-FEU Ltée (Gants, pantalons et manteaux)                 | 4 164.12 \$ |

---

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: **21 954.90 \$**

#### **ENCAISSEMENTS**

|            |   |             |
|------------|---|-------------|
| 09-09-2021 | Municip. du Canton de Roxton (Intervent. sur territoire Canton)         | 4 771.10 \$ |
| 09-09-2021 | Municip. du Village de Roxton Falls (Interv. sur territoire du Village) | 1 684.25 \$ |
| 25-10-2021 | Guy Cusson (Remb. Frais congrès -- conjointe)                           | 278.25 \$   |

---

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: **6 733.60 \$**

**725-11-2021**

Il est proposé par François Légaré

Il est secondé par Mélanie Valois

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adopté

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, secrétaire-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 17 novembre 2021

---

Angèle Beauchemin, gma  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

726-11-2021

**RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE**

Monsieur Guy Cusson directeur du service d'incendie, a remis son rapport dans lequel il fait mention des interventions qui ont eu lieu au cours du mois d'octobre 2021.

Points d'information transmis par M. Guy Cusson :

1. TPI – Amélie Côté-Lambert souhaite organiser un camp 911 avec la participation des SSI.  
TPI - Le règlement concernant la sécurité des piscines devra être modifié car il va à l'encontre du règlement d'urbanisme.
2. Des écussons pour épaulettes seront conçues par «Distribution Emblème» au coût de 50\$/ch. pour une dépense totale de 531.76\$.
3. Une évaluation pour le remplacement de l'aspirateur central à la caserne a été produite au montant de 699.99\$ avant taxes. Il est recommandé de vérifier les coûts d'un aspirateur similaire dans d'autres commerces.
4. SAAQ : Félicitations à M. Stéphane Martin pour l'obtention de son permis pour l'utilisation du feu vert clignotant lors d'intervention incendie.
5. Intervention du 3 novembre 2021 pour un sauvetage -- problèmes de communication provenant de CAUCA – SSI de Roxton Pond a été appelé en premier lieu.
6. Achat à venir : remplacement de l'ordinateur portable devenu désuet. Nouveau portable avec Windows 10 et une partie de la suite Office au coût de 679\$ + taxes.
7. Insérer un article dans le prochain journal «L'Écho des Chutes» afin d'aviser les citoyens que des pompiers feront usage du feu vert clignotant lors des alarmes d'urgence.
8. Le SSI souhaite mettre sur pieds un programme de formation «Pompier I» pour l'obtention d'un DEP (Diplôme d'enseignement professionnel) qui serait offert par la Centre de Service Scolaire de St-Hyacinthe dont le cours aurait lieu à la PRO d'Acton Vale.

Par conséquent,

Il est proposé par Mélanie Valois

Il est secondé par Jean-Marie Laplante

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport du directeur ainsi que les dépenses qui en découlent.

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long retranscrit.

Adoptée

727-11-2021

**INTERVENTION RÉALISÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE - FACTURATION**

CONSIDÉRANT QU'une intervention incendie a été réalisée sur le territoire de Béthanie en date du 4 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie de Ste-Christine a été demandé en entraide pour cette intervention;

CONSIDÉRANT QU'un problème technique au niveau d'une pompe est survenu durant le combat de l'incendie ce qui a occasionné une demande d'entraide;

CONSIDÉRANT QUE le coût total de cette intervention s'avère onéreux et que le conseil de Béthanie demande que soit retiré le montant se rapportant à l'entraide facturé par Ste-Christine, soit un montant de 510.15\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Michel Massé

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le retrait de la facture au montant de 510.15\$ se rapportant à l'entraide effectuée par le SSI de Ste-Christine, considérant que cette demande d'aide se rapporte à un problème technique relié à une pompe.

Adoptée

728-11-2021

**SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE CONCLUE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE – ENRÉE EN VIGUEUR LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**

CONSIDÉRANT QU'une rencontre avait été planifiée avec les représentants de la Municipalité de Béthanie afin de clarifier certains points faisant parti de la nouvelle entente de protection contre l'incendie proposée par la Régie;

CONSIDÉRANT QUE dans la résolution #133-11-2021 «**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**» la Municipalité de Béthanie accepte les conditions de la nouvelle entente, laquelle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle entente sera d'une durée de 3 années et se renouvellera automatiquement par période subséquente d'un an;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'autoriser le président ainsi que la directrice générale et secrétaire-très. à signer ladite entente au nom de la RIPI de Roxton Falls, laquelle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Adoptée

729-11-2021

**SÉCURITÉ PUBLIQUE – PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2022-2023-2024**

CONSIDÉRANT QUE le programme triennal des immobilisations pour les trois prochaines années, soit : 2022 - 2023 - 2024, se détermine comme suit :

| Années :        | 2022     | 2023     | 2024     |
|-----------------|----------|----------|----------|
| Immobilisations | 12 000\$ | 12 000\$ | 12 000\$ |

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par François Légaré

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter le programme triennal des immobilisations pour les années 2022, 2023 & 2024, tel que ci-haut établi.

Adoptée

730-11-2021

**BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE ROXTON FALLS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022 : ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'année financière 2022, ont été déterminées en fonction des diverses obligations et exigences du service d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE pour le budget 2022, la répartition des revenus et dépenses se détermine comme suit:

| TABLEAU DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 |                            |
|---|----------------------------|
| <b>DÉPENSES</b>                         |                            |
| Protection contre l'incendie            | 168 025.10\$               |
| Ajout : administration incendie         | 25 203.00\$                |
| Remboursement de capital                | 21 600.00\$                |
| Frais de financement                    | 4 217.90\$                 |
| Immobilisations                         | 12 000.00\$                |
| Total des dépenses :                    | <b><u>231 046.00\$</u></b> |
| <b>REVENUS</b>                          |                            |
| Quotes-parts 2022                       | 157 821.00\$               |
| Revenus provenant des interventions :   | 40 000.00\$                |
| Revenus autres                          | <u>33 225.00\$</u>         |
| Total des revenus :                     | <b><u>231 046.00\$</u></b> |

| RÉPARTITION                               |             |
|---|-------------|
| Quote-part 2022 - Village de Roxton Falls | 78 910.50\$ |
| Quote-part 2022 - Canton de Roxton        | 78 910.50\$ |

CONSIDÉRANT QUE le détail par objet des prévisions budgétaires 2022, fait partie intégrante de la présente résolution comme si tout au long retranscrit;

CONSIDÉRANT QUE le taux d'intérêt applicable sur tout montant passé dû après 30 jours est de 12%;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter les prévisions budgétaires 2022, telles que détaillées dans le présent tableau.

Qu'une copie du budget détaillé par objet soit acheminée à chacune des municipalités membres de la Régie.

Adoptée

731-11-2021

**ANNÉE FINANCIÈRE 2022 : DÉTERMINATION DES ALLOCATIONS POUR FRAIS DE REPAS ET DE DÉPLACEMENT**

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2022, les montants alloués relativement aux frais de repas ainsi qu'aux frais de déplacement se détaillent comme suit :

| <b><u>ALLOCATIONS POUR FRAIS DE DÉPLACEMENT ET FRAIS DE REPAS - ANNÉE 2022</u></b> |           |
|--|-----------|
| Déplacement - Kilométrage  | 0.50\$/km |
| Repas - Déjeuners  | 15.00\$   |
| Repas - Dîner  | 25.00\$   |
| Repas - Souper   | 30.00\$   |

CONSIDÉRANT QUE ces allocations de dépense s'applique à tous les employés et administrateurs de la Régie;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Michel Massé

Il est secondé par Mélanie Valois

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration, d'autoriser les allocations de dépenses relatives aux frais de repas et aux frais de déplacement, telles que précisées dans le tableau ci-haut détaillé.

Adoptée

732-11-2021

**ADOPTION DE LA POLITIQUE SALARIALE DES EMPLOYÉS DE LA RIPI POUR L'ANNÉE 2022**

CONSIDÉRANT QUE pour la rémunération, tous les taux horaires, conditions et dispositions applicables aux employés de la Régie sont détaillés dans la politique salariale, laquelle est révisée et approuvée pour une période d'une (1) année, soit l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'IPC applicable pour la rémunération 2022 est de 4.4%, soit l'IPC de septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2022, les seuls changements apportés à la rémunération se retrouvent au niveau des différents taux horaires, qui sont augmentés en fonction de l'IPC du mois de septembre 2021. De plus, s'appliquera une hausse du nombre minimal d'heures allouées pour une sortie ou pour une fausse alarme, qui est majoré à 3H00.

CONSIDÉRANT QUE la présente politique salariale valide pour l'année 2022 fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrite;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter les salaires et conditions stipulés dans la politique salariale, laquelle entrera en vigueur pour une durée d'une année, soit pour l'année 2022.

Adoptée

#### **POINT NO 12 – VARIA**

Aucun sujet ne fût ajouté au varia

#### **Point no 14 : Dossiers & correspondance**

- MSP : Registre des personnes vulnérables.

733-11-2021

#### **LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est proposé par Mélanie Valois

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA de lever la séance à 19H40.

Adoptée

*En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.*

\_\_\_\_\_  
Stéphane Beauchemin  
Président

\_\_\_\_\_  
Angèle Beauchemin, gma  
Directrice générale et secrétaire-trésorière